

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 10 (1937)
Heft: 11

Vereinsnachrichten: Société genevoise pour l'amélioration du logement

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société genevoise pour l'amélioration du logement

Nos lecteurs trouveront ci-dessous le rapport du président et celui du trésorier, ainsi que la liste du comité et celle des membres de la Société genevoise pour l'amélioration du logement. Les demandes d'adhésion à cette société doivent être adressées au président, M. Roger Huelin, directeur, St-Jean, 14, à Genève, ou au secrétaire, M. Emile Favre, architecte, cours St-Pierre, 5, à Genève. La cotisation annuelle, fixée à 3 fr., donne droit à l'abonnement gratuit à notre revue « Habitation ».

Rapport du président sur l'exercice 1936 présenté à l'assemblée générale du 4 mai 1937.

MM.

L'assemblée générale ordinaire, tenue le 29 avril 1936, a renouvelé sa confiance au comité et a complété celui-ci par trois nouveaux membres : Mlle Rivier, MM. Meyer-Cayla et Quéant. Réuni en séance pour la formation de son bureau, le comité a eu le très grand regret d'enregistrer la renonciation de M. le Dr Betchov à la présidence, poste qu'il avait accepté en juin 1931 et occupé durant cinq années consécutives. Malgré les très vives instances de tous ses collègues, M. le Dr Betchov a cru devoir maintenir sa décision. Appelé peu de temps auparavant au poste très important de président de la Ligue genevoise contre la tuberculose, notre ami le Dr Betchov, désireux de se consacrer pleinement à sa nouvelle tâche, pour laquelle nous le félicitons, ne pouvait demeurer plus longtemps à notre tête. A contre-cœur, nous avons dû nous incliner et nous résigner à accepter la démission de notre président. Nous tenons, au début de ce rapport, à exprimer à nouveau, publiquement, au Dr Betchov notre gratitude pour le dévouement, la haute compétence et l'inlassable activité dont il a fait preuve durant cinq années à son poste de président de notre société. Cette gratitude, notre comité s'efforcera de lui en donner le témoignage constant par une activité inspirée de la sienne.

Le Dr Betchov, ayant été remplacé à la présidence par votre serviteur, le bureau a été renouvelé en conservant M. Hœchel en qualité de vice-président, M. Favre au poste de secrétaire et M. Rehfoüs à celui de trésorier. Notre second vice-président, M. le Dr Montandon, sur le dévouement duquel nous comptons depuis de nombreuses années, a cédé amicalement son poste à M. le Dr Betchov.

Durant l'année 1936, l'activité de notre société a eu pour objet principal l'organisation de l'Exposition au Musée Rath, exposition dite du bain à travers les âges. Ouverte durant deux semaines, soit du 9 au 24 mai, elle a suscité dans notre population une vive curiosité dont la preuve nous a été donnée par le nombre élevé des visiteurs. Nous avons d'ailleurs facilité la visite et la compréhension de l'exposition par trois conférences introductives, la première faite par M. le professeur Besse, que nous remercions de façon particulière, et les deux suivantes par MM. Hœchel et Montandon, membres du comité, que nous remercions également.

D'autre part, nous avons collaboré directement, par l'entremise d'un délégué, notre secrétaire, M. Favre, architecte, et par une allocation substantielle au Concours officiel cantonal de maisons semi-rurales. Ce concours n'a malheureusement révélé aucun projet vraiment intéressant.

Durant cet hiver, notre comité a consacré plusieurs séances à l'examen d'un projet de votre serviteur. Il s'agissait d'un « Projet de crédit fiduciaire à la construction » dont il est inutile de donner ici le détail puisque chacun de nos membres en a reçu un exemplaire. Rappelons simplement que le projet prévoyait un crédit de nature fiduciaire pour la construction 1^o de logements bon marché remplaçant les taudis, 2^o de maisons familiales, genre « Coin de Terre », ou éventuellement semi-rurales. Ce projet avait été soumis par votre serviteur, à titre strictement personnel, au Conseil d'Etat, puis au Conseil fédéral. Sans se prononcer sur le côté financier du projet, notre comité en a adopté les idées générales,

avec quelques modifications de détail, et a prié le Conseil d'Etat d'en informer le Conseil fédéral. Malheureusement, celui-ci a donné une réponse négative pour une simple question de forme juridique. Renseignements pris à bonne source, les autorités fédérales, cantonales et municipales, exception faite de Lausanne, s'opposent formellement à encourager tout effort de construction et veulent entreprendre la lutte contre le chômage par la réfection des immeubles anciens, réfection de leurs façades en particulier. De ce fait, nous devons abandonner, provisoirement, les idées contenues dans le rapport présenté à notre assemblée générale de 1936, par M. Aurèle Favre, architecte, ainsi que celles de mon projet personnel. Souhaitons que des temps meilleurs viennent bientôt nous permettre de reprendre la lutte pour la construction de logements sains destinés aux familles pauvres.

En ce qui concerne les taudis encore habités, une enquête a été faite par MM. les docteurs Betchov et Montandon; elle sera étudiée prochainement par votre comité.

Voici, mesdames, mesdemoiselles et messieurs, brièvement résumée, l'activité de notre société pour l'exercice 1936. Dans un instant, notre trésorier vous donnera lecture de son rapport et vous indiquera, d'après les cotisations encaissées, la légère régression du nombre des membres. Si vous approuvez notre travail, veuillez le manifester, non seulement par votre présence aux assemblées et par le règlement de votre cotisation, mais encore par le recrutement de nouveaux sociétaires. C'est par son agrandissement en nombre, permettant l'élargissement de son activité, que notre société pourra vraiment remplir son rôle d'étude et d'action de l'amélioration du logement.

Le président : Roger HUELIN.

Comptes de l'exercice 1936.

a) Recettes :

Cotisations et dons	Fr. 358.25
Intérêts	» 564.05
	<u>Fr. 922.30</u>

b) Dépenses :

Exposition du Bain	Fr. 979.80
Frais de bureau, impressions, local, divers	» 143.25
Journal « Habitation »	» 400.—
Cotisations	» 151.—
	<u>Fr. 1674.05</u>

Nos dépenses ont dépassé les recettes de Fr. 751.75.

Bilan :

Compte de chèques postaux	Fr. 683.15
Compte Société bancaire	» 5,873.85
Compte Boveyron & Co.	» 1,604.45
Titres	» 13,998.—
Fortune au 31 décembre 1936	<u>Fr. 22,159.45</u>

La fortune de notre société était au 31 décembre 1935 de Fr. 17,680.25. Elle est aujourd'hui, quoique nos dépenses aient dépassé nos recettes de Fr. 751.75, de Fr. 22,159.45, soit une augmentation de Fr. 4,479.25, du fait de la hausse de nos titres.

Le trésorier : Roger REHFOUS.

Comité pour l'année 1937.

Président : Huelin Roger, directeur.

Vice-présidents : Betchov Dr N., médecin ; Hœchel A., architecte.

Secrétaire : Favre Emile-Albert, architecte.

Vice-secrétaire : Wiedmer Edmond, architecte.

Trésorier : Rehfoüs Roger, employé.

Membres : Cristiani Dr H., médecin ; Fatio Edm., architecte ; Fatio Guillaume, banquier ; Guyonnet Ad., architecte ; Meyer-Cayla R., assureur ; Montandon Dr A., médecin ; Oltramare Dr Daniel, médecin ; Oltramare Dr Hugues, médecin ; Quéant F., architecte ; Reverdin Francis, ingénieur ; Rivier M^{lle}, directrice ; Schwertz R., architecte ; Zoppino Dr L., médecin.

Communiqués et renseignements techniques et commerciaux

Liste des membres de la Société genevoise pour l'amélioration du logement

Membres à vie	M. Betchov, Dr.	Mlle Gautier Marie.	M. Milhaud E.	M. Roch Ch.
M. Jean Bartholoni.	Mme Betchov-Berger, Dr.	M. Gœgg Edmond.	» Minner H.	» de Roulet A.
» William Borel.	» Binet Cécile.	» Gœtz Louis.	» Mirabaud Jean.	» Revilliod H., Dr.
Mme Chapuisat-Martin.	M. Birmele Ed.	» Gertsch Jean.	Mme & Dr Montandon.	» Reffous R.
M. Eugène Choisy.	» Bordier Auguste.	» Grange Emile.	M. Magnin Ed.	» Richter P.
» Paul Des Gouttes.	» Bourrit Albert.	Mme Gourfein-Welt, Dr.	» Meyer-Cayla R.	» Schmidt Al.
Mme Charles Gautier.	» Boveyron Charles.	M. Grassi Louis, entr.	» Naville P.	» de Senarclens, Dr.
M. Ernest Galopin.	» Bichet M.	» Guerdjikoff, Dr.	» Nazarieff B.	» Sesiano M.
Mme & M. Gust. Hentsch.	MM. Bissat & Steimann.	» Guyonnet Adolphe.	» Odier Ernest.	Mlle Sordet Emma.
» A. Jeanneret	M. Cauderay M.	Mme & Dr Hochreutiner.	» Olivet Alfred.	M. Schwertz René.
M. E.-A. Naville	» Cayla J.-L.	M. Hœchel A.	» Oltramare H., Dr.	» Saujey J., arch.
Mlle Eléonore Ramu.	» Cramer A., Dr.	» Huelin R.	» Oltramare Dan., Dr.	» Schutze Paul.
M. Gustave Reverdin.	» Cristiani, Dr.	MM. Jérôme & Cie.	» Pallard, Dr.	Mme Suter-Caboussat.
» Dr H. Revilliod.	» Cuénod Ed.	M. Juillard, Dr.	» Pelloux Georges.	M. Tagand Félix.
» Henri Romieux.	» Debarge Louis.	» Kœnig, Dr.	» Perrot Louis.	» Toso Bernard.
Membres ordinaires	Mme Dunant Marc.	» Kunz V.	» Pfaendler J.	Mme Vaucher-Barde.
M. Addor Paul.	M. Egloff.	» Laravoire Ed.	» Picot Albert.	M. Vetterli C.
M. Amoudruz V.	» Faiciola Jean.	» Lehmann Ed., tech.	» Pilet M.	Mlle Viollier A.
» Archinard Alfred.	» Fatio Edmond.	» Lesemann Henri.	» Quétant Francis.	M. Wenger Jean.
» Askanasy Dr.	» Fatio Guillaume.	MM. L'Huillier & Fils.	Mme Rapin Eug.	M. Wiedmer Edm.
» Auberson David.	» Favre E.-A.	M. Lozeron A., arch.	M. Renard.	» Wohlers Ed.
Mme Aubert Fernand.	» Favre Aurèle.	» Marchand Robert.	M. Reverdin Francis.	» Wuarin Alb.
M. Aubert G.	» Favre Edouard.	Mme Maréchal L.	» Richard J.	» Zerleder Max.
» Audéoud H., Dr.	» Fehr H.	M. Martin Fernand.	Mlle Rivier.	M. Zoppino, Dr.
» Barde William.	» Fraisse J.	» Martinet Georges	M. Rilliet, Dr.	MM. Zoppino, entr.
» Barde Léon.	Mme Fromel.	» Métraux E.	» Rivoire Emile.	

(Liste établie au 30 juin 1937.)

Appel à nos ménagères

Le prochain congrès international d'organisation scientifique du travail aura lieu à Washington (19-23 IX 1938). Comme les précédents, il comportera une **Section ménagère**.

Le thème général du congrès est le suivant : « Progrès de l'organisation scientifique » et chaque Comité national fournira, à ce propos, deux sortes de rapports :

1. Un rapport, dit historique, sur les progrès antérieurs à 1935 (année du dernier congrès à Londres) ;
2. Un rapport sur les progrès récents, par quoi il faut entendre les progrès postérieurs à 1935.

C'est à ce propos que nous venons solliciter votre concours.

Lors des précédents congrès d'O. S. T., la Suisse n'était que faiblement représentée au sein de la Section ménagère. En particulier, elle n'avait envoyé aucun rapport à Londres. Nous sommes cependant convaincus que notre pays peut fournir une contribution utile au mouvement universel en faveur d'une meilleure organisation ménagère.

Nous vous prions donc de bien vouloir nous communiquer tout ce qui vous paraît digne d'être mentionné comme évolution vers une organisation ménagère plus rationnelle dans notre pays, en distinguant, comme ci-dessus, entre progrès antérieurs et postérieurs à 1935, et qu'il s'agisse de votre propre activité ou de celle d'institutions ou de sociétés. Dans certains cas, il peut valoir la peine de mentionner, en plus de réalisations précises, des tentatives ou des tendances d'orientations nouvelles.

Les données d'ordre général que vous voudrez bien nous fournir serviront de base au résumé historique de notre comité. Quant aux développements récents signalés par vous, ils pourraient éventuellement faire l'objet d'un rapport pour Washington.

Les renseignements, adresses, imprimés, graphiques, photos, etc. peuvent être adressés à Mlle J. van Muyden, avenue Peschier, 30, Genève.

Programme de la Section ménagère du Congrès international d'organisation scientifique du travail (Washington - 19/23 septembre 1938)

- a) L'aménagement rationnel de la cuisine urbaine.
- b) L'aménagement rationnel de la cuisine rurale.
- c) L'aménagement rationnel de la buanderie urbaine.
- d) L'aménagement rationnel de la buanderie rurale.
- e) L'aménagement rationnel de la chambre d'enfants.
- f) Standardisation de l'outillage ménager.
- g) Etude du mouvement pour la suppression des efforts inutiles.
- h) Utilisation de la force motrice à la maison.
- i) Apprentissage des employées de maisons.
- j) Rémunération, système de gages comportant des primes d'encouragement.
- k) Statut de l'employée de maison comparé à celui de l'ouvrière industrielle :
 1. Heures et conditions de travail ;
 2. Assurance maladie ;
 3. Assurance maternité ;
 4. Assurance vieillesse.
- l) Statut de la ménagère comparé à celui de l'ouvrière industrielle. — Comment lui assurer les avantages de la législation sociale sur les points mentionnés sous k).
- m) Utilisation des loisirs de l'employée de maison.
- n) Utilisation des loisirs de la ménagère.
- o) Importance, dans le budget familial, du temps et de l'énergie consacrés aux travaux ménagers.
- p) Importance, dans l'économie nationale, du temps et de l'énergie consacrés aux travaux ménagers.
- q) Importance, dans le budget familial :
 1. Des dépenses affectées à l'entretien de la santé de la famille et
 2. Des dépenses nécessitées par la maladie ou le décès.
 Montrer, si possible, leur interdépendance.

FABRIQUE DE

VOLETS A ROULEAU S.A., FRIBOURG

Très nombreuses références dans toute la Suisse.
Représentants : LAUSANNE, L. ROSSI, Tél. 26.201
GENÈVE, L. WANNER, Tél. 22.080

ÉLECTRICITÉ - RADIO

E. Weber

Rue Neuve, 3 + LAUSANNE + Téléphone 31.697
Réparations de moteurs et appareils électriques